

**RAPPORT MORAL** *La Présidente :*

La crise sanitaire que nous vivons explique la date tardive de cette assemblée qui aurait dû se tenir au premier trimestre.

Je ne saurais ouvrir cette réunion sans rendre hommage affectueux à Alain Trognée, notre ancien trésorier décédé cette année, et qui pendant plus de dix ans a assumé avec rigueur ses fonctions au sein de notre bureau.

**RAPPEL DES OBJECTIFS ET REALISATIONS :**

L'association *Médecins du Fleuve (MDF)* est une ONG laïque et apolitique régie par la loi 1901 déclarée à la préfecture de Paris (N° 948 JO du 29/07/2006), et dont le siège social est situé 249 rue des Pyrénées 75020 PARIS

Les statuts initiaux de 2006 ont été modifiés en 2013 (N°1174 JO du 11/05/2013) pour permettre un élargissement des pays d'interventions. Conformément à ces statuts, son financement provient des dons à l'association et de la participation des bénévoles. Des personnes, des associations, ou des entreprises peuvent aussi fournir une aide financière ou logistique, et des subventions publiques peuvent être sollicitées.

Dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali de 2007 à 2012 entre Mopti et Tombouctou, puis au Sénégal depuis 2013, MDF mène des actions qui visent à améliorer l'accès et la qualité des soins pour les populations riveraines défavorisées :

- Par des missions régulières de soins, d'éducation sanitaire, et de formation paramédicale continue
- Par la prise en charge financière de bilans, d'hospitalisations et d'interventions chirurgicales pour des malades démunis
- Par la mise en place de moyens de déplacements et d'évacuation des malades et femmes enceintes à risque
- Par la réhabilitation ou la construction de petites structures sanitaires (case de santé, dispensaire, maternité)

**Au Mali.** Après avoir mené une trentaine de missions, nous avons cessé nos activités en raison de l'insécurité de la zone. Le premier dispensaire construit par MDF à Enghem est désormais géré par l'administration sanitaire locale, le second à Bangou continue de recevoir notre soutien en médicaments

**Au Sénégal,** nos actions se portent au nord sur les aires de santé de Diama, de Djoudj, de Débi-Tiguet et Diadiem 1, soit un ensemble d'une douzaine de villages échelonnés le long du fleuve et comportant une population de plus de 12000 habitants. Depuis deux ans nos interventions se sont étendues dans la zone du Gandiolais (Degou Niaye, Mouit) au sud de Saint Louis en partenariat avec les équipes des Parcs nationaux.

Depuis 2018, MDF intervient aussi dans le district de Sokone au sud du Siné-Saloum dans l'aire protégée du parc national du delta du Saloum. Nos activités sont ciblées sur des postes de santé insulaires isolés (Bettenty, Djinack, Bossinkang). Cela implique des déplacements en pirogue avec l'appui des équipes du Parc.

Sur le plan épidémiologique, l'environnement naturel de la zone est particulièrement propice au développement des maladies hydriques (diarrhée infectieuses, parasitoses), risque majorée par l'absence d'eau potable dans de nombreux villages. Le déplacement des malades est difficile vers des structures de soins souvent vétustes et peu équipées ; les comités de gestion communautaires de ces structures ayant bien du mal à faire face à leurs charges et à assumer leur autonomie financière prévue dans la politique sanitaire.

MDF agit dans le cadre de protocoles d'accord conclus avec les Médecins Chef des Districts sanitaires de Richard-Toll et de Sokone, et d'une convention avec la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal.

C'est ainsi que **depuis 2013 :**

- 36 missions mobiles de soins et de formation ont été menées

- 1 case de santé a été réhabilitée à Diadiem 1
- 1 case de santé a été construite à Rawette
- 1 poste de santé avec logement infirmier a été partiellement rénové à Débi-Tiguet
- 1 maternité a été construite à Diama
- 1 poste de santé a été construit à Karang

La trésorerie des comités de gestion a été améliorée par la rétrocession du produit des nombreuses consultations et du produit de la délivrance des médicaments (à un prix forfaitaire subventionné). Ce produit financier étant destiné à l'entretien des infrastructures, à l'achat de médicaments, et à la motivation des volontaires locaux

### **RAPPORT D'ACTIVITE de l'année civile 2020 :**

Organisation des missions : à partir de leurs bases d'hébergement (campements villageois et hôteliers), les équipes de médecins et assistants bénévoles se déplacent en véhicule tout terrain et en pirogue vers les villages riverains isolés, et acheminent médicaments et matériels essentiels utiles à leur mission

En raison des restrictions des déplacements internationaux liées à la pandémie dès de deuxième trimestre, seules trois missions médicales ont eu lieu en 2020 en janvier-février et mars (écourtée).

- Moyens humains : 11 médecins et 2 assistants tous bénévoles, ont été mobilisés pour l'ensemble des 3 missions, par équipe de 4 à 6.

Dans le Nord, un chauffeur mécanicien interprète présent à toute les missions est rémunéré par l'association

Dans le Sud, le piroguier du Parc National du Saloum, indemnisé par MDF, participe aux missions et sert aussi d'interface avec la population.

- Moyens matériels :

Médicaments : l'approvisionnement s'est fait par l'achat des médicaments essentiels auprès du District sanitaire de Richard-Toll. Quelques autres médicaments indispensables, en particulier dermatologiques et antalgiques, sont achetés en France et acheminés par les bénévoles sur leur franchise bagages.

Les deux véhicules 4x4, laissés sous la responsabilité du chauffeur mécanicien, sont immobilisés au Nord en dehors des missions.

**L'activité médicale** sur l'ensemble des 3 missions :

- Médecine curative : 1362 consultations. Payantes aux conditions habituelles dans les postes et cases de santé (500 cfa) avec exonération pour les moins de 5ans, élèves et indigents), avec délivrance d'ordonnances pour un prix forfaitaire fixé en accord avec les comités de gestion à 500 cfa. Les consultants sont consignés dans le registre des postes de santé.

- Cette activité a permis de générer un fonds de soutien matériel aux structures locales pour un montant de 952.000 cfa (1450 €) afin de faire face à leurs difficultés de fonctionnement, et essentiellement consacrés à leur achat de médicaments. Auquel vient s'ajouter le montant des rétrocessions de 1400 cfa prévues par l'état pour chaque enfant de moins de cinq ans ayant consulté gratuitement (278x1400 = 389200 cfa = 593 €).

- MDF a organisé et financé les évacuations sanitaires pour hospitalisation, intervention ou bilan de 14 malades sur l'Hôpital de Saint Louis, de Sokone, ou de Dakar. Le bébé de Bettenty a pu bénéficier du traitement chirurgical d'une volumineuse tumeur faciale
- L'achat d'un frigo mis à disposition des diabétiques de Bettenty pour la conservation de l'insuline.
- Devant les difficultés persistantes à faire fonctionner la boulangerie solidaire de Bettenty, le matériel a été réorienté vers une association de femmes de Djourbel
- Le projet d'alimentation en eau potable de Diadiem 1 réalisé par la fondation Codegaz sur notre sollicitation progresse. La mission d'expertise a été menée sur place au mois de février, et les appels d'offre sont en cours.
- MDF a participé financièrement à 2 programmes de formation : une scolarité d'aide infirmière (retardée par la fermeture des écoles), et une formation d'agent de santé communautaire).
- MDF a financé pour les structures de santé partenaires l'achat de Kit COVID (masques, gel hydro-alcoolique, javel, thermoflash)

## PERSPECTIVES 2021

- **Missions** : pandémie oblige, nous projetons la reprise de 3 missions dans l'année (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre)

Nos activités se poursuivront au Nord dans le district de Richard Toll, mais aussi au poste de santé Degou-Niaye et de Mouit géré par le Parc National de la Langue de Barbarie. Au Sud, elles se dérouleront dans le district de Sokone en partenariat avec les Parcs nationaux, ciblées sur des postes de santé insulaires isolés (Betenty, Djinack, Bossinkang) et sur le poste de santé des Parcs à Karang nouvellement construit.

- **Prise en charge financière de malades** : un enfant est toujours inscrit sur liste d'attente pour chirurgie cardiaque à Dakar financé pour moitié par MDF, et par la Chaîne de l'Espoir, mais les blocs opératoires sont réquisitionnés pour la réanimation COVID. Un autre dossier a été constitué et proposé à « Mécénat Chirurgie Cardiaque » pour un petit malade porteur d'une cardiopathie congénitale sévère pour être opéré en France en co-financement (voyage à charge de MDF)

- Investissements :

- Le contrat de construction du logement de la sage-femme de Diamo co-financé par MDF avec la Compagnie Maraîchère locale a été dénoncé en raison du retard accumulé. Une autre entreprise doit être démarchée par le comité de gestion du poste de santé ; MDF prenant l'engagement de participer au financement de l'achèvement des travaux sans dépasser le budget initialement prévu et en ne débloquant les fonds que sur facture après réception.

- Construction d'un abri garage à Diamo pour le 4x4 Toyota

- Au budget de la commune de Diamo figure la construction d'un nouveau poste de santé au Djoudj et à Débi-Tiguet (ou sa rénovation). En cas de réalisation, MDF propose de financer l'équipement médical de Djoudj dans le cadre de son partenariat avec les Parcs Nationaux.

- Le village isolé de Diadiem 2 au Nord de Débi Tiguet nous a sollicité pour la construction d'une case de santé. Nous sommes dans l'attente de l'évaluation de la pertinence de cet investissement.

- Formations :

Nous finançons la fin de la formation d'aide infirmière de Fanny Diop à St Louis, et proposons de soutenir un complément de formation de l'ASC de Diadiem 1, la formation de sage-femme de Charlotte Diop à Mouit (résultat du concours de recrutement en attente), et de la jeune matrone Houleye TEUW de Débi-Tiguet

## FINANCEMENT :

- Adhésions et dons : au 31 décembre 2020 on compte 2237 adhésions cumulées depuis la création, dont 110 pour l'année civile 2020 ; soit une baisse de 8% en nombre, mais une progression de 29% en montant des dons.

- **Le compte de résultat 2020 et le budget prévisionnel 2021 approuvés en Assemblée Générale sont à la disposition des adhérents et donateurs sur simple demande**

